

# Fiche bilan du micro-projet



Sentinelles de la Nature



## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

### I. Présentation

<b>Structure, personne en charge du projet et statut</b>	Association loi de 1901, Mayotte Nature Environnement
<b>Coût total du projet</b> (en euro)	65061 euros
<b>Montant du financement sollicité</b> (respectivement en valeur et % du coût total)	10000 euros représentant 15,71% du cout total
<b>Lieu de réalisation</b>	Département de Mayotte
<b>Contact</b> (mail et tel)	<a href="mailto:coordination@mayottenatureenvironnement.com">coordination@mayottenatureenvironnement.com</a> 06.39.76.60.60
<b>Date de début du micro-projet</b>	31/12/2023

#### Contexte, enjeux et rappel des objectifs (1000 car. max):

Sentinelles de la Nature est une application créée et mise en place par FNE sur le territoire national. Elle permet de signaler les atteintes et les initiatives favorables à l'environnement directement aux associations référentes sur un territoire.

MNE a choisi de mettre en place l'outil sur le territoire de Mayotte depuis 2023 afin de permettre à la population de faire remonter facilement les signalements à l'association. Le référent pour la gestion des signalements conseille ensuite la sentinelle (personne ayant fait le signalement) sur les démarches à adopter pour mettre fin à l'atteinte environnementale.

En cas d'infraction grave, l'association alerte les services de la police de l'environnement pour faire cesser l'atteinte si besoin d'engager une procédure.

L'utilisation de cette application a donc comme objectifs de voir se réduire le nombre d'atteintes à l'environnement et de sensibiliser les utilisateurs aux démarches à suivre pour mettre fin à une atteinte par eux-mêmes.

#### Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution (500 car. max - événements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))

L'association a connu du mouvement du point de vue des ressources humaines ainsi que de sa gouvernance courant 2024. Ces changements ont affecté la disponibilité de la juriste référente de la mise en place du projet qui a récupéré des missions afférentes à d'autres postes. Le temps dédié au développement du projet a été réduit. D'autres financements n'ont donc pas pu être mobilisés sur ce projet. La gestion normale était toutefois assurée.

Il y a également eu des changements au national du côté de FNE au niveau de la gouvernance, l'élaboration d'une nouvelle application, etc. qui ont ralenti le développement local en attente des décisions nationales.

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

### Rappel des partenaires du micro-projet

Les partenaires financeurs sont :

- l'OFB (TEMEUM)
- la Préfecture (FDVA 2 et FONJEP)

Les partenaires non-financeurs sont :

- France Nature Environnement pour les droits d'utilisation de Sentinelles, l'animation du réseau de référents et l'implication dans les décisions liées à Sentinelles de la Nature au niveau national
- Associations adhérentes à la fédération MNE
- Communauté d'Agglomération Dembéné – Mamoudzou (CADEMA) via une convention de partenariat (données, communication)

## II. Bilan technique et financier

### II.1 Exécution technique

**Tâches réalisées et productions :** renseigner le tableau en page 4  
(commentaires, 300 car. max)

L'essentiel des tâches prévues a pu être réalisé avec la gestion continue du site et la promotion de l'utilisation de l'application via les moyens de communication déjà utilisés par MNE, ainsi que la mise en place de partenariats locaux. Au regard des financements mobilisés la promotion à plus grande échelle n'a pas pu être faite.

**Résultats obtenus :** renseigner le tableau en page 4  
(commentaires, 300 car. max)

Le manque de communication autour de l'utilisation de l'application a entraîné une réduction des signalements comparé à l'année précédente. Néanmoins, l'application est toujours utilisée, ceci est engageant pour estimer un nombre de participation plus élevé avec des moyens de promotion plus conséquents.

**Bilan des partenariats engagés (présentation des partenariats engagés, 500 car. max)**

Le déroulement de la convention passée avec la CADEMA a été fait via les envois des données reçues sur leur territoire et des réunions d'avancement. Cependant, leur contexte interne fait que le suivi de leurs actions n'a pas réellement abouti. L'implication de la CADEMA sera revue pour le renouvellement du partenariat. Une association locale a été ajoutée en référent additionnel, cela signifie qu'ils peuvent agir sur la gestion des signalements reçus sur leur territoire d'action. Le nombre de signalements reçus n'est pas encore suffisant pour en tirer un bilan qualitatif. La nouvelle gouvernance au sein de FNE s'est mise en place courant 2024 et permet de

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

relancer la coordination nationale ce qui est bénéfique sur la dynamique régionale de l'avancée du projet.

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

---

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

Points d'évaluation	Description des actions du micro-projet	Résultats prévus du micro-projet	Résultats obtenus du micro-projet (indicateurs)	Résultats différés du micro-projet
<b>Amélioration dans la préservation de la biodiversité</b>	<p>Réception et traitement des signalements des atteintes</p> <p>Valorisation des initiatives en faveur de l'environnement</p> <p>Communication</p>	<p>Réduction des atteintes à l'environnement</p> <p>Sensibilisation à l'utilisation de l'outil et aux actions environnementales</p>	<p>94 signalements (dégradations et initiatives favorables)</p> <p>Utilisation de l'outil dans le cadre d'un projet BestLife (Restocor)</p> <p>31 nouvelles sentinelles</p> <p>9 posts RS depuis septembre pour relancer comme dit dans la fiche de mi-bilan</p> <p>1 communiqué de presse en septembre, repris par 3 journaux</p> <p>Production de t-shirts et casquettes pour l'équipe et les bénévoles participant au projet</p>	<p>Sensibilisation du grand public</p> <p>Intégration de l'utilisation de l'application dans les comportements</p>
<b>Partenariats (diversité des statuts)</b>	<p>Partenariat avec FNE qui s'occupe de la gouvernance nationale du développement du projet</p> <p>Volonté de partenariat avec les acteurs environnementaux de Mayotte.</p> <p>Convention de partage de données avec la</p>	<p>Participation au développement du projet piloté par FNE</p>	<p>Ajout d'un référent territorial membre de MNE : la Régie de Territoire de Tsingoni</p> <p>Convention partenariat avec la CADEMA</p> <p>Utilisation dans un projet</p> <p>Présence à la rencontre des Référents régionaux</p>	<p>Renforcement des liens associatifs fédéraux (locaux et nationaux)</p> <p>Développement des partenariats avec les collectivités et instances publiques.</p>

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

	Communauté d'Agglomération Dombéni-Mamoudzou (CADEMA)		Sentinelles organisée par FNE
--	---	--	-------------------------------

### II.2 Exécution financière : **à remplir, sauf pour les associations**

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

		PREVISIONNEL		REEL				
Détail des coûts	Intitulé de la dépense	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	Quantité et coût unitaire	Coût total de l'action	dont auto-financement	dont financement demandé à l'OFB dans le cadre de Te Me Um	dont autres financements
Personnel permanent partiellement affecté au projet	Encadrement du micro-projet							
	Autre							
Personnel non permanent								
Déplacements	Déplacements ( <i>ie vols longs courriers</i> )							
	Déplacements locaux							
	Hébergement							
	Restauration							
Equipement ( <i>ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet</i> )								
Autre	Location salle et matériel							
	Honoraires prestataires							
	Edition ( <i>ex : frais d'impression</i> )							
<b>Total</b>								

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

*Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um*

---

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)

.....
.....
.....

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

Commentaires éventuels sur l'exécution financière

**Attention : les frais de structure ne sont pas pris en charge, la rémunération éventuelle des salariés concernés par le micro-projet se fait sur la base du coût réel journalier (fiches de paie à l'appui).**

### II.3 Perspectives après micro-projet et conclusion

**Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant)** (la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplification, communication autour du micro-projet/valorisation - 400 car. max.)

L'utilisation de l'application est vouée à être pérennisée sur une période pluriannuelle. Les mesures mises en place ne tendent qu'à être développées et mobilisées de façon plus efficiente pour développer des projets sur la base de l'utilisation de l'application comme un outil stratégique et pour mobiliser les acteurs de l'environnement autour de Sentinelles.

**Leçons à tirer pour de futurs micro-projets** (dont éléments et acquis réplifiables du micro-projet - 400 car. max)

Les moyens déployés sur la communication doivent être mieux intégrés lors des actions prévisionnelles du projet car c'est un élément d'action très important pour la participation et la sensibilisation à ce genre de projet participatif.  
Les partenariats sont également un volet à développer lors des écritures de projet pour mobiliser et dynamiser les acteurs locaux.

**Y a-t-il eu un effet de levier grâce à Te Me Um** (accès à d'autres financements et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer - 500 car. max)

Le programme TEMEUM a permis de maintenir ce projet pour l'année 2024 et d'apporter des perspectives d'évolutions ambitieuses sur plusieurs volets nécessaires à l'amélioration de la gestion des dégradations environnementales à Mayotte.

**Article pour le site internet** (500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)

Le projet Sentinelles de la Nature porté localement par Mayotte Nature Environnement (MNE) perdure à Mayotte grâce au soutien du programme TEMEUM.  
Cette plateforme participative de signalement des atteintes à l'environnement se développe sur le territoire mahorais, sensibilisant et encourageant les habitant.es à préserver leur environnement.

## FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2023

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de Te Me Um

En complément de sa vocation participative, la prise en main de cette application permet de recueillir des données précieuses afin d'engager une action directe sur les pollutions subies par le territoire comme par exemple grâce à sa mise à disposition dans le projet de restauration écologique de rivières RESTOCOR (BestLife).

Retrouvez plus d'informations sur le site de MNE :  
<https://mayottenatureenvironnement.com/les-sentinelles-de-la-nature/>

### Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos\* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions et livrables associés au micro-projet
- pour les associations, document [Cerfa n°15059\\*02](#) Compte-rendu financier de subvention complété.
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

*\*L'utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l'illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.*